
SUJET

LOGEMENT DANS LE NORD

OBJET

Comment la Stratégie nationale sur le logement répondra-t-elle aux besoins particuliers des collectivités nordiques en matière de logement?

FAITS SAILLANTS

Stratégie nationale sur le logement

- **Entente bilatéral de la SNL**
 - **41,9\$ millions** au Yukon (60\$ millions avec les contributions du Yukon);
 - **87,7\$ millions** aux Territoires du Nord-Ouest (140\$ millions avec contributions du Territoires du Nord-Ouest);
 - **289,6 millions** au Nunavut (339,2\$ millions avec contributions du Nunavut).
- **300 millions de dollars** pour la période allant de 2018-2019 à 2027-2028 (sans équivalence des contributions)
 - **24\$ millions** seront versés au Yukon;
 - **36\$ millions** seront versés aux Territoires du Nord-Ouest;
 - **240\$ millions** seront versés au Nunavut.
- Une allocation supplémentaire de **100\$ millions** pour le Nord du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCL) dans le Nord est disponible pour compenser les coûts de construction élevés et les problèmes de construction.
 - **40\$ millions** pour le Yukon
 - **60\$ millions** pour les Territoires du Nord-Ouest
- **2\$ milliards** pour l'**Allocation canadienne d'aide au logement** (totalisant 4 milliards avec contributions équivalentes des PT); Chaque ménage bénéficiaire de l'Allocation canadienne pour le logement pourrait recevoir jusqu'à 2 500 \$ par année et viendra en aide à au moins 300 000 ménages dans l'ensemble du Canada.

Budget de 2016

- **504,5 millions de dollars** sur deux ans pour doubler l'Investissement dans le logement abordable (IDLA). De cette somme :
 - **3,3 millions de dollars** sont versés au Yukon;
 - **3,8 millions de dollars** sont versés aux Territoires du Nord-Ouest;
 - **3,1 millions de dollars** sont versés au Nunavut.
- **177,7 millions de dollars** sur deux ans dans le cadre de l'IDLA pour augmenter le financement consacré au logement dans le Nord :
 - **8 millions de dollars** pour le Yukon;
 - **12 millions de dollars** pour les Territoires du Nord-Ouest;
 - **76,7 millions de dollars** pour le Nunavut.
- **80 millions de dollars**, sous forme d'investissement ponctuel par l'entremise des organismes ou des gouvernements inuits (**administré par SAC**) :
 - **50 millions de dollars** pour la région inuite du Nunavik au Québec;
 - **15 millions de dollars** pour la région désignée des Inuvialuits dans les Territoires du Nord-Ouest;
 - **15 millions de dollars** pour la région inuite du Nunatsiavut à Terre-Neuve-et-Labrador.
- **Des fonds supplémentaires** pour rénover ou réparer des maisons d'hébergement et des logements pour personnes âgées.

Financement existant

- **1,9 milliard de dollars** pour la période allant de 2011-2012 à 2018-2019 :
 - **12,6 millions de dollars** sont versés au Yukon (690 ménages aidés au 31 mars, 2019);
 - **14,7 millions de dollars** sont versés aux Territoires du Nord-Ouest (845 ménages aidés au 31 mars, 2019);
 - **11,7 millions de dollars** sont versés au Nunavut (159 ménages aidés au 31 mars, 2019).

RÉPONSE

- **La Stratégie nationale sur le logement vise à aider les Canadiens les plus vulnérables. C'est pourquoi, dans le cadre de la stratégie, nous concentrons l'aide aux projets autochtones et dans le Nord. L'amélioration des conditions de logement dans le nord du Canada est une priorité de la stratégie.**
- **La Stratégie nationale sur le logement mise sur un financement adéquat, prévisible et stable pour le logement dans le Nord, étant donné que les coûts plus élevés du logement dans cette région créent des besoins impérieux pour de nombreuses familles.**
- **Cette approche contribuera à réduire les besoins en logement et permettra la construction et l'exploitation de logement supplémentaires en fonction des besoins de la communauté.**
- **En plus des fonds versés aux provinces et aux territoires en vertu de l'Investissement dans le logement abordable, le budget de 2016 a accordé 178 millions de dollars sur deux ans et le budget de 2017, 300 millions de dollars sur dix ans, dans le but précis de soutenir le logement dans le Nord.**
- **Ce financement aidera environ 3 000 familles du Nord à trouver un endroit convenable, convenable et abordable pour vivre chez elles.**
- **Cet investissement ciblé s'ajoute aux investissements en matière de logement qui seront réalisés dans le cadre du financement visant à améliorer l'infrastructure dans les collectivités autochtones.**

EXEMPLE DE RÉUSSITE :

Le logement de transition d'Uqutaq est un projet prometteur situé à Iqaluit et soutenu par le Fonds national de co-investissement pour le logement. Le projet visera à acheter et à rénover deux bâtiments adjacents existants du centre-ville d'Iqaluit en une maison d'hébergement / logement de transition de 62 lits et un immeuble locatif du marché de 11 unités comprenant des bureaux et des locaux pour les programmes.

Tugguarlik Apartments est un ensemble de 8 logements locatifs abordables situé à Cambridge Bay, au Nunavut. Le projet, d'une valeur d'un peu plus de 3,5 millions de dollars, a reçu un soutien des fonds d'innovation et de co-investissement. Le projet comprend 2 unités entièrement accessibles et devrait être occupé en décembre 2019.

CONTEXTE

Des antécédents de mauvaise planification, un manque de compréhension du Nord et un financement fédéral en baisse pour le logement social ont contribué aux problèmes de logement dans le Nord.

L'allocation du financement ciblé accordé au logement dans le Nord dans les trois territoires a été sensiblement la même dans les deux budgets. Dans le budget de 2016, le ratio des fonds accordés aux Territoires du Nord-Ouest par rapport aux fonds alloués au Nunavut était de 1 pour 6,7. Dans le budget de 2017, le ratio du soutien ciblé pour le logement dans le Nord était de 1 pour 6,5. Mais plus important encore, les facteurs ayant servi à déterminer l'allocation ciblée des fonds pour le logement dans le Nord étaient aussi les mêmes dans le budget de 2016 et dans celui de 2017.

L'allocation du financement rend compte du fait que si les besoins impérieux en matière de logement sont plus importants globalement dans le Nord, ils le sont encore plus au Nunavut. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les besoins impérieux se chiffrent à 39 % au Nunavut, à 16 % aux Territoires du Nord-Ouest et à 15 % au Yukon (données de 2011). La SCHL a utilisé les données de 2011 pour fixer les allocations et avoir une mesure commune et cohérente pour les trois territoires et pour l'ensemble du Canada.

Les coûts globaux du logement (énergie, infrastructure, etc.) et le coût moyen de construction sont plus élevés au Nunavut (551 \$ du pied carré au Nunavut, contre 296 \$ du pied carré aux Territoires du Nord-Ouest). Le pourcentage de logements sociaux appartenant à l'État est aussi plus haut au Nunavut, car il y a très peu de logements du marché.

Au Nunavut, le financement englobe des investissements supplémentaires en vue d'améliorer les résultats dans les communautés inuites, car ce territoire a un statut spécial tant à titre d'administration territoriale que de région inuite. La part qui revient aux Territoires du Nord-Ouest sur les fonds attribués aux régions nordiques pour le logement dans le budget de 2016 ne rend pas compte des fonds ciblés destinés aux ménages inuits, car ces fonds sont remis directement par l'organisme inuit pour la région désignée des Inuvialuits..

Préparé par Prepared by	Approuvé par Approved by	Secteur responsable Lead Sector(s)	Date/N° du fichier Date/Docket Number
Hugo P. Fontaine Parliamentary Affairs CMHC / Affaires parlementaires, SCHL (613) 748-2895	Derek R. Antoine Manager / Gestionnaire Parliamentary Affairs CMHC / Affaires parlementaires, SCHL (613) 748-2455	Client Solutions	October 1, 2020 QP190141